

Les échos de La Chapelle-Hugon

Janvier 2026



Le mot du maire

TELEPHONIE. La fin du réseau cuivre est inéluctable. Sa disparition est programmée.

Le pourquoi de ce changement :

- ◆ Les usages internet des français évoluent vers plus de débit,
- ◆ Une baisse de plus de 47% du nombre de lignes actives sur le réseau cuivre entre 2017 et 2022 et moins 22% en 2023 dans le cher.

En effet le réseau fibre compte une augmentation des utilisateurs en constante croissance ; pour des raisons opérationnelles, financières et environnementales le maintien des deux réseaux n'est pas envisageable au-delà de 2030, c'est donc le cuivre qui va disparaître. Cette fermeture est déjà engagée en Espagne et en Norvège, Suède, Estonie ; cette modernisation numérique de la France sera bénéfique pour les acteurs du secteur et les usagers.

Certes il y a encore de "l'eau à passer sous les ponts" cependant il ne faut pas perdre de vue que ce type de projet peut évoluer rapidement, par conséquent il est fortement recommandé aux administrés (ées) qui n'ont pas encore opté pour la dite fibre, d'anticiper cette modernisation numérique avant de se retrouver "le bec dans l'eau" privés du jour au lendemain d'une téléphonie devenue obsolète. Un grand nombre d'habitations sur notre commune sont déjà fibrées, cependant il est vraisemblable que quelques personnes n'ont pas encore jugé utile, n'en voyant pas la nécessité, de changer quoi que ce soit dans leurs habitudes ; il va donc devenir très important d'inciter ces retardataires de penser à opter pour un nouveau mode de communication sans trop attendre. A chacune et chacun d'entre nous d'avoir un regard bienveillant sur notre entourage et voisinage que nul ne reste sur le bord de la route.

Janvier 2025

En ce mois, l'élagage des chemins communaux occupe en grande partie notre agent technique Mickaël **Bourg**. C'est l'occasion de faire le point sur les responsabilités d'entretien de la végétation aux abords des lignes téléphoniques. Une clarification résulte de l'article L51 du code des postes et télécommunications électroniques établissant une chaîne de responsabilité incitative entre les propriétaires de terrains et les exploitants des réseaux en matière d'entretien à proximité des dits réseaux. Plus précisément, c'est en premier au propriétaire d'entretenir son terrain et, par voie de conséquence, les abords des lignes téléphoniques. Toutefois, l'exploitant du réseau est tenu de proposer une convention d'entretien, à charge pour lui de se retourner contre le propriétaire en cas de refus ou de mauvaise volonté.

Février 2025

Le mardi 11 à 15h, à la salle des fêtes, devant une bonne vingtaine d'invités, le maire accompagné de ses adjoints et adjointe a signé le protocole de la "participation citoyenne" avec Mr Franck Moinardeau directeur du cabinet du préfet et Mr Rousseau colonel de groupement de gendarmerie départemental du Cher.

De quoi s'agit-il? Le protocole "*participation citoyenne*" associe les habitants à la protection de leur environnement, ce dispositif s'inscrit dans la démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie et de mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, par une approche partenariale des relations entre la population et les forces de sécurité de l'Etat. Ce protocole précise les modalités de mise en œuvre de ce partenariat.



Semaine 8 du 17 au 21 : travaux toiture. La très longue période de précipitations que nous connaissons nous a incité à entreprendre la restauration de la couverture de la salle de repos de la maternelle de notre école. Nous avons remarqué que les tuiles n'étaient pas en bon état, mais au cours d'une visite sur la zinguerie, force fut de constater qu'il était grand temps de remplacer la totalité des tuiles devenues friables. Notre agent technique dont la formation première était couvreur a donc pris les choses en main et nous a fait un super boulot. Merci Mickaël.



Mars 2025

Travaux de toitures sont au programme ; une entreprise est intervenue pour refaire la zinguerie du vestiaire de l'école mixte avec les locaux du 9 rue d'Apremont d'une part ; la même entreprise a procédé à la réfection du solin de la cheminée de la maison éclusière de Chézel d'autre part. Notre agent technique a aménagé un chenil à proximité du nouveau garage.



Une bonne idée qui nous laissera le temps de retrouver le propriétaire d'un chien errant avant de l'emmener à la fourrière animale située à Sancoins en cas d'échec dans nos recherches.

Le vendredi 28 à 19h : séance du conseil municipal à l'ordre du jour : le budget, les termes compte de gestion et compte administratif ont disparu, désormais CFU (Compte Financier Unique) à simplification changement de nom, le résultat reste le même.

Bilan financier de l'exercice 2024

Section fonctionnement

Dépenses : 329021.24 €

Recettes : 342836.51 €

Résultat : 13815.27 €

Résultat cumulé : 267418.18 €

Section investissement

Dépenses : 61308.41 €

Recettes : 35462.25 €

Résultat : - 25846.16 €

Résultat cumulé : - 18978.51 €

Total de clôture 248439.67 €

PREVISIONS : BUDGET PRINCIPAL 2025

En section fonctionnement, le budget est équilibré en dépenses recettes à 571 320 €.

En section investissement le budget est équilibré en dépenses recettes à 185 516 €.

Les principaux travaux concernent une grande partie du mur du cimetière qui nécessite une réfection, les menuiseries de l'école, divers aménagements salle des fêtes, de la signalisation, voire une aire de stationnement...



Avril 2025

Dimanche 6, l'association "Loisirs et Culture" organisait une randonnée pédestre comprenant cinq circuits différents en fonction du kilométrage. Avec 250 inscriptions pour cette année, la participation est en progression ; il est vrai que le ciel était de la partie, le soleil n'étant pas avare de ses rais matinaux sur les nombreux secteurs forestiers. Voilà un rendez vous à pérenniser à période fixe pour les accros de la marche en général fidèles aux manifestations bien organisées et accueillantes. Quand tel est le cas comme ce le fut le 6 avril, c'est le succès assuré car le bouche à oreille ça marche ; parole de pratiquant ... Bref, bravo aux membres de l'association et à leurs sympathisants d'autant plus qu'en ce dimanche il y avait une sérieuse concurrence avec Nevers-Montenoison.

Mardi 15, opération bûcheronnage. Deux lieux à traiter : 1) passage de l'ancienne ligne du train de la rue Serge Duchailoux au terrain de foot, les arbres sont coupés à 3 mètres de haut, cela devrait régénérer la partie aérienne, créer de nouvelles ramifications et rajeunir les haies. 2) rive droite côté (contre-fossé) du canal de la rue Serge Duchailoux à la prise d'eau, abattage des arbres malades, éclaircissement de la végétation côté riverains ; un travail qui pourrait offusquer quelques âmes sensibles mais qui va permettre dans un premier temps de nettoyer cette broussaille rabougrie sans attrait, un meilleur entretien et dans un second temps revigorer une vie végétale maitrisée.

Etaient à l'œuvre , l'agent communal Mickaël **BOURG**, Aidé de Mr Robert **BERTHET** bénévole, avec et sous le regard du "Chef de chantier " Alain **COURZADET** 1^{er} adjoint , et bien sûr Eric **BONTE** de souche Capello-Hugonnaise à la manœuvre avec son tracteur à lamier.



Mai 2025



Cérémonie du 8 : armistice 1945. Les invitations portent leurs fruits, de nouveau une participation honorable (nous pourrions dire très honorable) pour notre petit village. Il est vrai que nous avons du renfort extérieur avec le président de la section des anciens combattants de la Guerche avec son drapeau, le représentant de la section de Grossouvre porte drapeau, ainsi que trois sapeurs-pompiers de la caserne de notre chef-lieu. Après le rassemblement de 10 heures, le cortège a suivi le protocole habituel, défilé, dépôt de gerbe, discours dont celui des anciens combattants lu par le président de la section de la Guerche et le message ministériel que deux de nos jeunes, Nolane **PARET** et Jean Dominique **BOUCHARD** ont assuré brillamment la lecture, puis chant de la Marseillaise, salut aux drapeaux et uniformes, remerciements à tous les acteurs ainsi qu'à l'assemblée consciente du devoir de mémoire (important par les temps qui courent) . La cérémonie terminée toutes et tous sont conviés au vin d'honneur toujours très convivial et préparé principalement par les adjoints Michèle **ROUCHWARGER** et Alain **COURZADET** ainsi que notre secrétaire Karine **LEFEL**.

Vendredi 23, 18h30 ; dans les locaux de l'ancien commerce le Saint Pâ, en présence d'un cercle restreint voulu par la personne récompensée, Madame Chantal Lelong a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon Argent décernée par la préfecture du cher récompensant vingt ans (au minimum) au service des collectivités, comme adjoint technique principal 1^{ère} classe. **Chantal LELONG** a œuvré pendant trois décennies dans notre commune avec comme fonction principale la cantine et la garderie scolaire en personne responsable, sérieuse et compétente. Un vin d'honneur a clôturé cette mini cérémonie. Félicitations Chantal



Juin 2025

Le 20 à 18h salle des fêtes. Réunion préparation comice 2026. une mobilisation intéressante qui a permis d'envisager des groupes de travail sachant que dans un premier temps il convient d'organiser la soirée pour l'élection de notre reine et de déjà penser à un projet de char communal pour le corso cantonal d'août 2026.

Election de la reine : nous avons trois candidates déclarées qui sont Mesdemoiselles Jeanne **BERTET**, Lily **LEGOFF**, Angéline **SANTINI** toutes majeures.

Char : la tendance serait une animation autour du thème "le lavoir" élément de notre patrimoine communal. Des enfants de notre école pourraient être sollicités pour jouer les lavandières et les charbonniers en mémoire des ouvriers du charbon de bois qui ont été des acteurs de l'histoire de notre collectivité.

Juillet 2025



Le samedi 18 c'est la fête "patronale". Dès la veille, plusieurs "forts des halles"(sic) s'étaient donné rendez-vous pour monter les barnums dont trois grands, nombre d'entre eux sont revenus dans la matinée du 19 pour achever les préparatifs. A 19 heures tout était prêt pour recevoir les nombreux inscrits au repas (143) et moult personnes non inscrites qui ont profité des saucisses / frites, bref une fréquentation encore conséquente ce qui est une récompense pour l'association "Loisirs et culture à la Chapelle-Hugon" membres et sympathisants qui ont fait le maximum pour une organisation aussi parfaite que possible. Petit souci au moment de se mettre à table, aléa climatique, le roi soleil jusqu'alors prodigue de ses rayons laisse place aux nuages qui déversent leurs abondantes larmes faisant craindre que le ciel nous tombe sur la tête mais comme disait un "célèbre chef gaulois" : c'est pas demain la veille (sic) ; la pluie n'a pas empêché les barbe-men d'œuvrer, il est vrai que l'arrosage des jambons était facilité ! Les flageolets eux étaient réchauffés, tout cela fut suivi de l'assiette fromage et du dessert. Entre temps les cieux se sont calmés et l'ambiance musicale a pu reprendre son cours. A 22h 30, premier pétard signalant le feu d'artifice pris en charge par la municipalité, cette année encore apprécié par les spectateurs et "tateuses" comme le disait Thierry Le Luron, il est vrai qu'un geste avait été demandé à la société de pyrotechnie à l'occasion du dernier tir du présent mandat. La fin de la soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur avec quelques danses et humour grâce à des essais de karaoké. Bref tout s'est bien passé à la satisfaction des organisateurs qu'il faut féliciter sans oublier toutes celles et ceux qui ont prêté main forte.

Août 2025



Qui dit que le mois d'août est calme!

En principe il ne se passe rien... 14h15 le 12, beau temps tout va bien. Le 1er adjoint et le maire sont en rendez-vous pour un projet de comptage de la distribution d'eau potable, la réunion tourne court lorsqu'un crie au feu... un incendie démarre au niveau du 10 route de sancoins, très vite le vent aidant le feu passe de l'autre côté de la départementale 920 et va s'étaler sur une trentaine d'hectares dans une zone comprise entre la D 920, la rue des groseillers et la rue jaune. Bien qu'alertés rapidement les premiers pompiers ont très vite réalisé qu'il leur fallait faire appel à d'autres centres de secours ; c'est soixante quinze soldats du feu et quarante sept véhicules qui ont été mobilisés jusqu'à une heure



tardive. Si le Plan Communal de Sauvegarde n'a pas été activé c'est parce qu'il y avait déjà suffisamment d'élus présents sur le terrain, cependant ce PCS nous a rendu service dans la mesure où nous avons pu rapidement mettre à la disposition des services de secours un PC, un local dans lequel recevoir les personnes à abriter, et la salle communale pour assurer l'intendance. Autres secours bienvenus, celui des agriculteurs qui ont créé des pare feux dans les champs en direction du boisseau de noix ; nous n'oublierons pas les administrés qui avec des moyens limités à leur disposition se sont battus comme des lions. Nous avons gagné une bataille sans trop de dégâts, pour ne pas revivre ce genre de sinistre, il va nous falloir mettre en œuvre une chasse aux broussailles, là il en va de la responsabilité de tous.



Sept 2025

Le 5, première tranche de travaux commandés à l'entreprise concept TP il s'agit de retaper le revêtement de la rue des riaux qui souffre non seulement du mouvement argileux mais aussi de la circulation d'engins de gros calibre, la structure de cette voie n'ayant pas été conçue à l'origine pour recevoir ce type de tracteurs et autres véhicules de transport.

Le 9, c'est la société de TP Colas qui vient revoir la couche de roulement rue des Auvergnats, rue des Usages et rue de Chézel, couche qui s'était dégradée rapidement après les travaux réalisés en septembre 2022. Suite à trois visites de l'entreprise qui a fait procéder à une analyse de la matière en dernier ressort, TP Colas revient sur les lieux pour corriger la dégradation ; enfin!

Le 15 c'est au tour de l'entreprise Concept TP de débarquer à la Chapelle-Hugon ; au programme des travaux les murs est et nord du cimetière. Le premier boulot consiste en la démolition du mur latéral au terrain du nouveau bâtiment technique ; cette partie de l'enceinte a subi l'altération de la durée ainsi que la force des grands arbres qui la côtoyaient, la reconstruction sera

Oct 2025

dans la continuité de la clôture du nouveau cimetière, c'est-à-dire en plaques de béton ; en outre une ouverture y sera pratiquée permettant l'accès par le terrain communal pour l'agent technique par exemple, le mur nord en façade rue des acacias va être écrêté, ensuite un chaînage sera coulé pour y poser des couvertines plates ton pierre ce qui empêchera les infiltrations. Pour ce chantier l'Etat va nous verser une subvention au titre de la DETR de 9154 € soit 35% du montant HT de 26154 €, notre auto financement s'élevant à 17000 € HT plus la TVA 20% soit 31385€ au total.

Le vendredi 3 à 18h 30 : pot offert en remerciement aux personnes qui ont participé à la lutte contre l'incendie du 12 août. Ce ne sont pas moins de quatre vingt volontaires auxquels le conseil municipal voulait rendre hommage. Il est vrai que l'évènement si pénible qu'il fut, a démontré un bel élan de solidarité qui mérite d'être mis en lumière. Pour cette soirée de reconnaissance réussie nos félicitations au 1^{er} adjoint et à la 2^{ème} adjointe ainsi qu'aux agents communaux pour l'organisation, bravo!

Nov 2025

La cérémonie du 11 célébrant l'armistice de 1918 a encore connu une bonne affluence, en effet de nombreuses invitations ont été honorées, seul regret : l'absence des enfants de notre école. Il faudra bien réfléchir pour trouver une parade à une telle lacune si nous souhaitons vraiment faire perdurer le devoir de mémoire et ramener la jeunesse au civisme et à l'esprit patriotique. Revenons à notre cérémonie qui a suivi le protocole habituel : défilé, dépôt de gerbe, minute de silence lecture des discours des anciens combattants et de la ministre des armées, énoncé des morts pour la France lors du conflit 1914-1918, chant de la marseillaise et remerciements suivis de l'invitation au vin d'honneur. A signaler l'acquisition d'un système audio qui a facilité l'écoute des discours ; une bonne initiative.





Le jeudi 11 c'est la fête au village ...la fête des enfants, l'arbre de Noël, un événement qui cette année connaît un chamboulement puisqu'il a lieu en plein air dans l'espace entre la mairie et l'école. C'est une petite révolution inspirée par la directrice **Marine Montagu** qui avait émis le vœu que le spectacle des écoliers rentre dans le cadre d'un mini marché de Noël, projet aussitôt soutenu par la municipalité. Nos choristes en herbe ont interprété, quatre chansons de circonstance dont une en anglais ; plusieurs exposants (neuf) ont participé quant au stand dégustation il a connu un franc succès. Pour un coup d'essai, de l'avis de nombreuses personnes c'est une réussite au vu de la fréquentation pas seulement locale, une pointe de regret cependant : le départ de certains après la remise des cadeaux aux enfants par le père Noël. Merci et bravo à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette bonne initiative et à sa réalisation.

Le 13 c'est un samedi pas un vendredi donc pas un jour à superstition, d'ailleurs c'est carrément du plaisir qui est offert à nos aînés (ées) puisque l'après midi leur est consacré lors de cette période de l'Avant comme traditionnellement. Au programme pour les yeux et les oreilles, exhibition de l'école de musique de **Sancoins** et danses avec le **duelling dancer** country de la **Guerche**, côté gustatif ce sont bûchettes et pétillant. En quelques mots l'association "Loisirs et Culture" s'est chargée des sens visuels et auditifs, la commune s'est occupée du gustatif ; les deux structures ont coopéré comme les années précédentes garantissant ainsi la réussite de la soirée. Pour achever l'après-midi avant de quitter la salle des fêtes, chaque aîné (ées) s'est vu bénéficier selon la tradition d'un colis gourmand offert par la municipalité.

Elections municipales 2026

Votre voix compte pour les élections municipales ! S'inscrire sur les listes électorales, c'est simple et rapide.

Ce qu'il faut faire :

- Vérifier si vous êtes déjà inscrit auprès de votre mairie ou sur "service-public".fr.

Pour vous inscrire, rendez-vous en mairie ou faites la démarche en ligne sur service-public.fr.

Préparez une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).

Pensez aux délais d'inscription : informez vous dès que possible.

Si vous êtes âgé de 18 ans , vous pouvez être inscrit automatiquement si vous avez effectué le recensement citoyen, sinon inscrivez vous.

Chaque voix influence la vie de votre commune inscrivez vous et participez.

Limite d'inscription 6 février 2026 en mairie. 4 février inscription en ligne.

Publication et rédaction

Jean-Yves Giot

Mise en page et conception

Jean-Mazur